



Établissement d'accueil et accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers de Liévin

Protection des mineurs isolés étrangers
11 rue Léon Blum - 62800 LIÉVIN

Description des missions de la structure

L'établissement assure l'accompagnement socio-éducatif des MIE bénéficiant d'une protection au titre de l'aide sociale à l'enfance, ainsi que des jeunes majeurs issus des dispositifs de protection de l'enfance dans le cadre de leur contrat jeune majeur contracté avec le département.

Date d'ouverture	Septembre 2016
Nombre de places	40

Activité de l'établissement en 2017

L'année 2017 marque la poursuite de l'ouverture de l'établissement entamée en septembre 2016. L'établissement a bénéficié d'une augmentation de 10 places en juillet, à la demande du département, portant la capacité à 40 places effectives. Le centre travaille en partenariat avec l'Éducation nationale pour l'élaboration du dispositif « parcours plus » permettant une scolarisation plus efficace via la détermination d'un projet professionnel éclairé. Sur le plan sanitaire, ont été mis en place le lien médecin traitant/centre hospitalier, ainsi qu'un renforcement du dépistage des tuberculoses en partenariat avec le Clat. Enfin, nous avons développé l'ouverture à la culture et aux loisirs via les sorties, concerts, pratique sportives, jusqu'à un séjour à Saint-Malo.

Événement majeur de l'année

Nous avons participé à la Journée de la solidarité en novembre 2017 en confectionnant, en partenariat avec quatre associations présentes sur la ville, des repas traditionnels.

Informations sur le public accueilli en 2017

- ▶ **23** jeunes sont entrés.
- ▶ **49** jeunes ont été suivis.
- ▶ Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis dans l'année : **159** jours.
- ▶ **16,2** ans : âge moyen des jeunes à leur admission.
- ▶ Pays d'origine des jeunes pris en charge : **Afghanistan, Guinée Conakry, Soudan, Tchad, Égypte.**
- ▶ Répartition par sexe : **uniquement des garçons.**
- ▶ **12** demandes d'asile ont été déposées.
- ▶ **2** protections internationales ont été accordées.
- ▶ **2** titres de séjour ont été demandés (en attente de réponse).
- ▶ **49** jeunes ont bénéficié de la classe interne.
- ▶ **43** jeunes ont été scolarisés auprès de l'Éducation nationale.
- ▶ **3** jeunes ont conclu un contrat d'apprentissage.
- ▶ **4** contrats jeunes majeurs ont été obtenus.



© Audrey FLAHAUT

Le regard tourné vers l'avenir